

Règlement de succession d'arcasia ag

Nous avons le grand plaisir de vous informer de la solution de succession trouvée pour **arcasia ag**.

Ursula Mauron, directrice et actionnaire unique d'**arcasia ag**, a anticipé de bonne heure la succession de la société fondée par elle 25 ans plus tôt, afin d'en assurer la pérennité.

Le 1^{er} janvier 2025, le groupe v.FISCHER INVESTAS reprendra toutes les actions d'**arcasia ag**. La société **arcasia ag** et AVENIRPLUS SA, filiale du groupe v.FISCHER INVESTAS, regrouperont leurs activités. AVENIRPLUS SA a le même cœur de métier et gère par ailleurs une fondation de placement ainsi qu'une fondation de libre passage.

Nous nous félicitons d'avoir trouvé une solution sur la place bernoise. Les deux entreprises partagent un même souci de qualité, privilégient un suivi personnalisé de leur clientèle et font preuve d'engagement et de constance. Cette reprise donnera naissance au principal prestataire indépendant de l'Espace Mittelland dans le domaine de la gestion de caisses de pensions et du conseil en prévoyance. Les deux sociétés partagent la même philosophie et la même culture d'entreprise. Le personnel d'**arcasia ag** renforcera par ses solides compétences, dans l'administration des caisses de pensions notamment, l'équipe en place d'AVENIRPLUS SA. La nouvelle taille simplifiera l'organisation des suppléances et permettra d'offrir des conditions de travail optimales.

La raison sociale **arcasia ag** reste pour l'instant inchangée. En outre, Ursula Mauron restera directrice d'**arcasia ag** jusqu'au 31 décembre 2025. Elle réduira progressivement son taux d'activité et remettra un à un ses divers mandats jusqu'à la mi-2026. Elle continuera de faire partie du conseil d'administration d'**arcasia ag** jusqu'à son assemblée générale de 2026.

La continuité est assurée, pour la clientèle comme pour le personnel d'**arcasia ag**. Ainsi, la clientèle d'**arcasia ag** aura toujours affaire aux mêmes personnes.

Le personnel d'**arcasia ag** déménagera de la Monbijoustrasse 68, à Berne, dans les locaux de la Bärenplatz 8, à Berne également, d'ici la fin de novembre 2024.

Nous avons l'intime conviction d'avoir trouvé, avec ce règlement de succession axé sur la durabilité, une solution optimale pour toutes les parties concernées.

Meilleures salutations

arcasia ag

Ursula Mauron

Présidente du conseil d'administration
Directrice